

RF
Sous-Préfecture de GOURDON (LOT)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/06/2022
046-214602096-20220624-DE_2022_011-DE

République française

Département du Lot

COMMUNE DE NADAILLAC DE ROUGE

Séance du 24 juin 2022 18 heures 30



Membres en exercice :

11

Présents : 6

Votants: 8

Date de la convocation: 20/06/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis CHASTRUSSE

Présents : Francis CHASTRUSSE, Jean-Jacques LAJUGIE, Stéphane PRUNIERE, Christine BOSREDON, Agnès LEBRUN REDOULOUX, Tatiana MIERMON

Représentés: Didier LAJUGIE par Jean-Jacques LAJUGIE, Agnès EHRENFELD par Francis CHASTRUSSE

Excusés: Nathalie LEYDIS, Florence LAFAGE, Jean-Marc PARJADIS

Absents:

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: CINE BELLE ETOILE 2022 - DE_2022_011

Dans le cadre de sa compétence la communauté de communes Cauvaldor a lancé le 14 février 2022 l'appel à candidature « Ciné Belle Étoile » à destination des communes du territoire. Le but étant de contribuer à la mise en place d'une programmation cinématographique en plein air, gratuite, ouvert à tous, entre juillet et août 2022.

Les candidatures peuvent être portées par 3 types d'organismes :

- Les communes ;
- Les comités des fêtes ou autres associations en collaboration avec les mairies (sur délibération de la mairie) ;
- Les regroupements de plusieurs communes Cauvaldor ;

La projection cinématographique est assurée par le prestataire Ciné Lot, le coût d'une séance en plein air est de 1 200 €. Dans le cas où la candidature est retenue, la communauté de communes s'engage à financer 700€ du coût de la séance (soit 58%). Reste à charge pour l'organisateur 500€ (soit 42%).

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association Le CLAN représentée par Jérôme BARROT, souhaite candidater pour l'édition 2022 de Ciné Belle Étoile et participer au financement du coût de la séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **AUTORISE** l'association Le CLAN à candidater à l'opération Ciné Belle Étoile 2022 pour la commune de Nadaillac de Rouge
- **DIT** que l'association Le CLAN prendra à sa charge les 500€ du coût de la séance restant.

RF
Seus-Avec l'association Le CLAN à signer tous les documents afférents à l'opération.
AUTORISE l'association Le CLAN à occuper le domaine public Esplanade Adrien
Date de l'acte rendu exécutoire : 27/06/2022
046-214602096;20220624-DE_2022_011;DE

— **AUTORISE** l'association Le CLAN à occuper le domaine public Esplanade Adrien
MESPOULET 46750 NADAILLAC DE ROUGE, pour cette programmation
 cinématographique de plein air.

Pour Copie conforme à l'original
 A Nadaillac de Rouge,
 Les jour, mois et an ci-dessus
 Le Maire

Francis CHASTRUSSE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/06/2022 et publié ou notifié le 27/06/2022
--

Le Maire, Francis Chastresse

